

Econométrie du football : l'argent fait-il tout dans le championnat français ?

Actualité législative publié le 17/01/2023, vu 1505 fois, Auteur : <u>Droit public des affaires by</u> Florent Cedziollo

Petit mémoire sur le lien entre investissements et résultats sportifs

Michel Platini de?clarait le 26 janvier 2007 sur L'e?quipe.fr que « le football est un jeu avant un produit, un spectacle avant un business et un sport avant un marche? ». En effet, le football du XXIe?me sie?cle est marque? par l'explosion des de?penses des clubs, a? ce titre on pourra souligner que le budget du PSG est de 640 millions d'euros en 2021, 285 pour l'Olympique Lyonnais et 140 pour l'Olympique de Marseille, a? comparer avec les 65 millions du PSG, les 91,5 millions de Lyon et les 62 millions de Marseille en 2001. Me?me si la saison 2020-2021 a e?te? marque?e par la victoire du LOSC, mettant fin a? la supre?matie parisienne, il n'en demeure pas moins que ce club posse?de e?galement l'un des budgets les plus e?leve?s du championnat franc?ais de football (avec 147 millions d'euros). Le marche? des transferts a connu une forte libe?ralisation, avec des indemnite?s de transferts record et une inflation importante des salaires. A? ce titre, des auteurs (Llorca et Teste [2010]) ont pu mettre en exergue le me?me phe?nome?ne au niveau des entrai?neurs.

L'e?tude suivante vise a? e?tudier, par le biais des outils e?conome?triques l'existence d'une e?ventuelle corre?lation entre les de?penses salariales des clubs de football du championnat de France et leurs re?sultats sportifs. Bien e?videmment les re?sultats d'un club ne peuvent de?pendre uniquement du niveau des salaires de ses joueurs, un joueur de niveau national, me?me payer autant que le dernier ballon d'or ne sera jamais aussi fort. On postulera donc que les salaires respectent la loi de l'offre et de la demande du travail, c'est-a?-dire qu'a? l'e?quilibre : w = PmL. P avec P=prix. En d'autres termes, le salaire re?el (w/P) doit e?tre e?gal a? la productivite? marginale « physique » du travail (PmL) fournit par les joueurs. On peut postuler que leur niveau de productivite? correspond a? leurs performances sur le terrain, et que par voie de conse?quence leurs salaires est fonction de leurs performances sportives (bien qu'un plafond en raison des limites de la nature humaine existe). D'ailleurs, on pourra ici mettre en exergue l'importance de l'arre?t Bosman (1995), libe?ralisant et de?re?gulant le marche? des joueurs.

De ces constatations on en de?duit donc que les clubs les plus riches attirent logiquement les meilleurs joueurs, en payant plus (en indemnite?s de transfert ou en salaires) que leurs concurrents. On se demandera donc s'il existe un lien de causalite? (et non une simple corre?lation) entre les re?sultats sportifs des clubs de football et leur niveau de masse salariale? En d'autres termes, il s'agira de ve?rifier le respect des postulats de la the?orie du travail au niveau des clubs de football franc?ais.

Les donne?es que nous utiliseront sont tire?es des rapports annuels de la DNCG (Direction nationale de contro?le de gestion) et de la Ligue de football professionnel. Nous utiliserons le logiciel Gretl pour les e?tudier e?conome?triquement. Notre e?tude portera sur la relation entre la masse salariale d'un club et sa performance sportive dans le cas de la Ligue 1, a? travers un

panel de trente-six clubs ayant participe? a? ce championnat (selon les monte?es et descentes, rappelons que le championnat est compose? de 20 e?quipes et que certaines e?quipes ont pu descendre puis remonter durant cette pe?riode) sur la pe?riode 2005-2014.

Pour mesurer la performance sportive des clubs nous userons du ratio de points qu'ils ont obtenu au cours d'une saison, que l'on comparera aux de?penses salariales.

Pour e?tayer notre travail, nous aurons recours a? des mode?les Probit (un cas particulier du mode?le line?aire ge?ne?ralise?), dans le but d'e?tudier l'influence des de?penses salariales des e?quipes sur la probabilite? de satisfaire les objectifs propres aux clubs : -pour les clubs ambitieux et riches : se qualifier pour les compe?titions europe?ennes (en atteignant une des quatre premie?res places du championnat de France) -pour les autres : e?viter la rele?gation en Ligue 2.

L'étude est dans le PDF ci-joint :